ANNEXE A

Au règlement 83-2024

FRAIS ET CHARGES AUX USAGERS

DÉPARTMENT	DESCRIPTION DU FRAIS	UNITÉ	TVH (T = Taxable) (E = Exempt)	FRAIS ($)
ADMINISTRATION				
	Affidavits, commissaire à l'assermentation, documents de la Nation			Sans frais
	Affidavits, commissaire à l'assermentation, résidents, première signature	Chaque	T	$ 20.00
	- Signatures additionnelles sur le même ou autre document	Chaque	T	$ 5.00
	Affidavits, commissaire à l'assermentation, non-residents, first signature	Chaque	T	$ 30.00
	- Signatures additionnelles sur le même ou autre document	Chaque	T	$ 5.00
	Affidavits, commissaire à l'assermentation, documents pour les pensions, résidents	Chaque	T	$ 10.00
	Affidavits, commissaire à l'assermentation, documents pour les pensions, non-résidents	Chaque	T	$ 20.00
	Carte géographique de la municipalité	Chaque	T	Coût + 10% administration
	Certificat de taxes	Chaque	T	$ 60.00
	Changement ou annulation d'un chèque postdaté, retirer un chèque postdaté ou placer un chèque en attente	Chaque	T	$ 5.00
	Chèque sans fonds ("NSF")	Chaque	E	$ 20.00
	Courrier enregistré	Par envoi	T	$ 20.00
	Factures de services divers - frais d'administration basés sur le coût total du service avant taxes		T, si applicable	10%
	Licence de mariage	Chaque	E	$ 150.00
	Location salle du conseil		Politique de location de petites salles de la récréation*	
	MFIPPA - Demande de document sous la liberté d'accès à l'information, par demande	Par demande	E	$ 5.00
	MFIPPA - O. Reg 823 - temps de recherche et de préparation	Par 15 minutes	E	$ 7.50
	MFIPPA -O. Reg. 823 Remise des donnés au demandeur	Par copie ou impression	E	$ 0.20
	MFIPPA -O. Reg. 823 Remise des donnés au demandeur	Par clé USB	E	$ 10.00
	Photocopie, par feuille, noir & blanc (8 ½ x 11- x 14)	Chaque	T	$ 0.25
	Photocopie, couleur (8 ½ x 11 – X 14)	Chaque	T	$ 0.35
	Photocopie (11 x 17)	Chaque	T	$ 0.50
	Recherche de documents dans les dossiers ou archives	Par heure	E	$ 40.00
	Réimpression / Copie de facture de taxes ou d'eau et égouts, etc	Chaque	T	$ 15.00
	Transmisson de télécopie	Chaque	T	$ 2.00
	Vente d'impôts municipal			Règlement 22-2023*
	Autres municipalités, frais d'administration - sur la base du coût total du service avant impôts			
	Partage de la main-d'œuvre, de l'équipement et de la gestion		T, si applicable	2%
	Gestion non partagée mais main d'œuvre et équipement partagés		T, si applicable	5%
	Main d'œuvre, équipement ou gestion non partagés		T, si applicable	10%
CONSTRUCTION				
	Certificat de conformité des bâtiments	Chaque	E	$ 85.00
	Permis de construction (frais)			Règlement 87-2012*
	Piscines et enclos			Règlement 80-2005*
	Poêle à bois extérieur			Règlement 37-2004*
CONTRÔLE DES ANIMAUX				
	Disposition d'animal	Chaque	E	$ 95.00
	Frais de fourrière	Par jour, par chien	E	$ 30.00
	Licence pour chenil ou élevage de chiens pure race	Chaque	E	$ 100.00
	Ramassage & mise en fourrière	Par chien	E	$ 50.00
RÈGLEMENTATION				
	Clôtures			Règlement 45-2014*
	Enseignes			Règlement 22-2018*
	Frais de service des normes foncières			Règlement 133-1998*
	Permis de feu et frais d'appel d'incendie			Règlement 84-2004*
	Permis de loterie			Règlement 50-2002*
	Permis d'entreprises			Règlement 50-2005*
	Maison d'hébergement			Règlement 31-2004*
	Rapport de conformité aux normes de propriété			Règlement 133-1998*
	Véhicules de rafraîchissement et commerçants itinérants			Règlement 89-2010*
DRAINAGE				
	Inspection de l'évacuation des eaux souterraines	Chaque	E	$ 100.00
VISONNEURS DE CLÔTURES				
	Par visionnement + mileage		E	$ 100.00
SERVICE D'INCENDIES				
	Borne fontaine			Règlement 86-2018*
	Rapport de confirmation d'incendie			Règlement 148-2015*
URBANISME ET ZONAGE				
	Conformité du zonage	Chaque	E	$ 40.00
	Contrôle des lots partiels - maximum de 3 lots par demande	Chaque	E	$ 200.00
	Demande d'autorisation	Chaque	E	$ 700.00
	Demande de fermeture de chemins avec solde inutilisé remboursable et facturation du montant excédent de dépense	Chaque	E	$ 5,000.00
	Dérogation mineure / Permission	Chaque	E	$ 500.00
	Entente de lotissement	Chaque	E	$ 2,500.00
	Inspection sur place pour les ententes de plan de site	Par visite	E	$ 75.00
	Modification au Plan Officiel	Chaque	E	$ 1,500.00
	Modification au règlement de zonage	Chaque	E	$ 1,500.00
	Redevances d'aménagement			Règlement 93-2015*
	Somme fixe aux fins de parc pour demande d'autorisation	Chaque	E	$ 1,750.00
	Accord sur le plan d'implantation, frais d'administration non remboursables 500,00 $ plus un dépôt de 2 000,00 $, le solde inutilisé étant remboursable.	Chaque	E	Voir à gauche
	Contrôle du plan du site commercial ou industriel, argent comptant au lieu d'un parc, 2% de valeur des terres ou de transmettre 2% de la superficie brute	Chaque	E	Voir à gauche
	Contrôle du Plan du site résidentiel, argent comptant au lieu d'un parc, 5% de valeur des terres ou de transmettre 5% de la superficie brute	Chaque	E	Voir à gauche
	Lotissement résidentiel, argent comptant au lieu d'un parc, 5% de valeur des terres ou de transmettre 5% de la superficie brute	Chaque	E	Voir à gauche
VOIRIE				
	Permis de coupe de route et de fossé, non remboursable + dépôt de garantie	Par demande	E	$ 125.00
	Permis d'entrée, non remboursable	Chaque	E	$ 125.00
	Poteau d'adresse 9-1-1	Chaque	T	$ 135.00
ENVIRONNEMENT				
	Collants pour sacs d'odures (Règl. 131-2021*)	Chaque	E	$ 1.00
	Collecte d'ordures			Règlement en vigeur
	Frais de dépotoir			Règlement 131-2021*

ANNEXE A

Au règlement 83-2024

FRAIS ET CHARGES AUX USAGERS

DÉPARTMENT	DESCRIPTION DU FRAIS	UNITÉ	TVH (T = Taxable) (E = Exempt)	FRAIS ($)
EAU & ÉGOUTS				
	Compteur d'eau	Chaque	E	$ 660.00
	Déconnexion	Chaque	E	$ 45.00
	Inspecter et sceller le compteur d'eau	Chaque	E	$ 60.00
	Lecture de compteur pour l'exactitude / Lecture finale	Chaque	E	$ 45.00
	Nouveau compte	Chaque	E	$ 45.00
	Ouvrir ou fermer la valve d'eau, à la demande du client, pendant les heures de travail normales ou après la collecte.	Chaque	E	$ 60.00
	Ouvrir ou fermer la valve d'eau, à la demande du client, en dehors des heures normales de travail.	Chaque	E	$ 110.00
	Permis de connexion	Par service	E	$ 200.00
	Reconnexion	Chaque	E	$ 75.00
	Consommation d'eau - Limoges			Règlement en vigeur
	Consommation d'eau - St-Isidore			Règlement en vigeur
	Utilisation des égouts - où applicable			Règlement en vigeur
INGÉNIERIE				
	Conduite d'aqueduc (Form 1), frais de dossier	Chaque	E	$ 1,750.00
	Égout sanitaire Autorisation regroupée d'infrastructures linéaire (CLI ECA), frais de dossier	Chaque	E	$ 1,750.00
	Égout sanitaire Autorisation regroupée d'infrastructures linéaire (CLI ECA), frais de dossier pour l'installation de station de pompage sanitaire	Chaque	E	$ 5,250.00
	Égout pluvial Autorisation regroupée d'infrastructures linéaire (CLI ECA), frais de dossier	Chaque	E	$ 1,750.00
	Égout pluvial Autorisation regroupée d'infrastructures linéaire (CLI ECA), frais de dossier pour dispositif de contrôle qualité (ex, séparateur d'huile/sédiments)	Chaque	E	$ 2,750.00
	Égout pluvial Autorisation regroupée d'infrastructures linéaire (CLI ECA), frais de dossier pour l'installation de pratique de gestion optimale des eaux pluviales	Chaque	E	$ 5,250.00
	Revue technique des accords de lotissement et de plan de site:			
	Premier et deuxième revue (procédure de revue normale)	Par unité proposée	T	$ 350.00
	Troisième révision ou plus	Par heure	T	$ 155.00

*tel qu'amendé de temps à autre